

## Cachet du C.E :



Place des Forges

71130 Gueugnon

Tel : 03 85 85 55 23

Paula.zambrano@wanadoo.fr

# MOSAIQUE

## Bulletin de réservation



**Attention** : Destination Corse en juin et septembre du 29/05 au 25/09

Et toutes destinations du 26/06 au 04/07/2020 = **2 semaines**

DATE de la réservation :

DATE DU SEJOUR choix 1 : DU ..... AU ..... Nombre de SEMAINE :

DATE DU SEJOUR choix 2 : DU ..... AU ..... Nombre de SEMAINE :

LIEU (1<sup>ER</sup> CHOIX) :

Camping :

LIEU (2<sup>E</sup> CHOIX) :

Camping :

LIEU (3<sup>E</sup> CHOIX) :

Camping :

### Titulaire du séjour

### Liste complète de tous les participants\*

(Toute personne non inscrite pourra être refusée à l'arrivée)

Nom* :	
Prénom* :	
Adresse* :	
CP* :	Ville* :
Tél mobile* :	
Tél fixe* :	
E-mail* :	
Immatriculation véhicule* :	

	Nom*	Prénom*	Date de naissance*
1			/ /
2			/ /
3			/ /
4			/ /
5			/ /
6			/ /
7			/ /
8			/ /
Nombre total de participants :			

\*Obligatoire

Animal (supplément à régler sur place) : oui  non

Assurance annulation 12,50 € / semaine : oui  non  **4% du montant de la location au-delà de 2 semaines**

Mondiapic utilise ces informations afin de vous fournir un meilleur service et exclusivement dans le cadre de la relation que vous entretenez avec nous en tant que client. Mondiapic & LVP s'engage à ne pas communiquer vos informations personnelles à des tiers.

**Ce bulletin de réservation sera impérativement accompagné d'un chèque pour la location à l'ordre du CSE APERAM et d'un chèque pour l'assurance annulation si vous l'avez souscrite à l'ordre de Mondiapic**

#### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- Informations communiquées à titre indicatif sous réserve de modification. Certaines prestations peuvent être payantes en juillet/août.
- Dans le forfait, la location est consentie pour le nombre de personnes maximum enfants compris, précisé sur le descriptif de l'hébergement.
- Les séjours en location débuteront à partir de 17H le jour de l'arrivée et se termineront avant 10H le jour du départ (voir bon d'échange). Toute arrivée tardive devra faire l'objet d'une demande préalable.
- Dans la mesure où l'établissement accepte les animaux domestiques, un seul animal sera admis muni de son carnet de vaccination à jour, sauf catégorie 1 et 2, celui-ci fera l'objet d'une redevance journalière définie par l'établissement, à la charge du client, non compris dans le forfait. Chats interdits.
- Les hébergements dans les établissements peuvent être des chalets ou des mobil-homes de différentes catégories, le choix ne sera pas possible, seul le critère du nombre de personnes et de la disponibilité de l'hébergement sera pris en compte pour la réservation.
- Dans le forfait, la présence d'un véhicule dans l'établissement est comprise, un 2<sup>ème</sup> véhicule peut être autorisé (souvent sur un parking extérieur) et moyennant une redevance journalière définie par l'établissement à la charge du client.
- Ces conditions sont régies par le règlement intérieur de chaque site et ne font l'objet d'aucune obligation de la part de Mondiapic & LVP qui n'intervient nullement dans la gestion des sites.
- Toute autre prestation onéreuse non comprise dans le forfait, spécifique à l'établissement, fera l'objet d'un accord entre le gestionnaire et le client.
- Le client devra à son arrivée, déposer une caution, variable selon les établissements, sous forme de chèque, espèces ou empreinte carte bleue, qui sera restituée après contrôle de l'inventaire de fin de séjour (parfois retournée par courrier, ou détruite). (Prévoir espèces ou CB pour Vilanova, (espèces uniquement) et Blanes).
- Le nettoyage au moment du départ est à la charge du client, toutefois si l'état de propreté de l'habitat est jugé insatisfaisant, il sera retenu une somme forfaitaire définie par l'établissement d'accueil sur la caution engagée.
- Le client devra acquitter sur place la taxe de séjour, non comprise dans le forfait, suivant les barèmes en vigueur et parfois une taxe éco participation.
- A son arrivée sur le site le client devra recevoir le règlement intérieur de la structure dont il se fera un devoir de respecter les termes.
- Le client est responsable des vols dans les locations, une assurance est conseillée.
- Pendant le séjour, les salariés feront part de leur réclamation auprès du site d'accueil et de l'agence immédiatement qui interviendra auprès de l'hébergeur. Ne pas attendre le retour pour en informer l'agence.\***
- En cas de trouble de voisinage ou de nuisance conformément aux lois publiques, l'établissement pourra procéder à l'expulsion des clients. L'établissement informera l'agence et celle-ci informera par lettre recommandée avec accusé de réception le comité d'entreprise.

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE MOSAÏQUE

- Le forfait "semaines" mosaïque est utilisable dans les établissements dans cette brochure de l'ouverture des sites jusqu'au 8 juillet 2017 et à partir du 2 septembre jusqu'à la fermeture des sites.

#### CONDITIONS D'ANNULATION MOSAÏQUE

- Toute annulation par le client donnera lieu aux indemnités suivantes :
  - Plus de 21 jours avant la date d'arrivée : 0 €
  - Entre 21 jours et 8 jours de la date d'arrivée : 1 semaine neutralisée par hébergement réservé.
  - Entre 7 jours et la date d'arrivée : totalité du ou des séjours neutralisée.

#### RECLAMATION

- Toute réclamation\* relative à un séjour doit être adressée par mail ou par lettre recommandée dans les 15 jours qui suivent le séjour à : Mondiapic & LVP, Service Qualité, 22 rue de Belloc, 47700 Casteljalous - service.qualite@mondiaipic.com